



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la première assemblée spéciale de 2025 du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 16 avril à 18 h48, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet au 16, rue Royal-Roussillon.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Jason F. Ortmann	Secrétaire
Martin Claveau	Trésorier
Marjorie Ramirez	Vice-présidente
Anifatou Itchola	Administratrice
Barbara Michel	Administratrice
Colette Harvey	Administratrice

IL Y A QUORUM

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
Jackie Smith	Conseillère municipale de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, 5 personnes ont assisté à la rencontre du 16 avril 2025.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Fonctionnement du conseil de quartier
 - Adoption du rapport annuel et des états financiers
4. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18 h48. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du 16 avril 2025, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Fonctionnement du conseil de quartier

3.1 Adoption du rapport annuel et des états financiers

RÉSOLUTION 25-AS1-01 CONCERNANT L'ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR COLETTE HARVEY, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le rapport annuel de l'année 2024, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Martin Claveau présente les états financiers aux membres. Il mentionne qu'un professionnel l'a soutenu dans la rédaction du document.

RÉSOLUTION 25-AS1-02 CONCERNANT L'ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2024

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter les états financiers de l'année 2024, tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Levée de l'assemblée

**SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F.ORTMANN, IL EST
RÉSOLU PAR** le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 18h50.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Jason F. Ortmann, Secrétaire